

Formes de filières lait-fromage de petits ruminants en Grèce et leurs perspectives de développement

Tsiboukas K., Vallerand F.

in

Dubeuf J.-P. (ed.).

L'évolution des systèmes de production ovine et caprine : avenir des systèmes extensifs face aux changements de la société

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 61

2004

pages 307-315

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=4600118>

To cite this article / Pour citer cet article

Tsiboukas K., Vallerand F. **Formes de filières lait-fromage de petits ruminants en Grèce et leurs perspectives de développement.** In : Dubeuf J.-P. (ed.). *L'évolution des systèmes de production ovine et caprine : avenir des systèmes extensifs face aux changements de la société*. Zaragoza : CIHEAM, 2004. p. 307-315 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 61)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Formes de filières lait-fromage de petits ruminants en Grèce et leurs perspectives de développement

K. Tsiboukas et F. Vallerand

Université Agronomique, Département d'Economie et Développement, 75 Iera Odos,
11855 Athènes, Grèce, e-mail : tsiboukas@aia.gr

RESUME – Les 1 100 000 tonnes de lait de brebis et de chèvres produites en Grèce par quelque 250 000 élevages – extensifs en très grande majorité – sont valorisées dans 3 formes de filières lait-fromages : (i) les filières centrées sur quelque 750 petites fromageries locales ; (ii) celles organisées par un opérateur fromager industriel ; et (iii) les producteurs de produits fermiers. Elles valorisent respectivement 52%, 18% et 40% des laits de brebis et de chèvres. Les auteurs ont modélisé le fonctionnement de ces filières en privilégiant la nature et le contenu des relations entre les différents agents. Leur développement respectif et en synergie est à raisonner dans un contexte national et international singulier marqué par la très forte dissymétrie entre modes de gouvernance des 3 filières, le poids et la concurrence particuliers de la filière grecque lait de vache, les politiques de l'Union européenne (réglementations, primes, Agenda 2000, habitudes de consommation, etc.), la nouvelle donne balkanique (Peco, élargissement de l'UE).

Mots-clés : Lait, fromage, petits ruminants, filière, Grèce.

SUMMARY – "Types of small ruminant dairy-cheese "filieres" in Greece and outlooks on their future". Greece produces more sheep and goat milk than cows' milk (1,100,000 vs 750,000 tons). Three forms of commodity chains are involved in the sheep and goat milk sector: (i) 750 small and medium size dairies (52% of milk); (ii) the industrial sector organised with 7 dairies (18%); and (iii) individual farm producers (40%). Authors present the situation and try to explore the skills and pathways to develop the cheese sector taking into account the European policy and influence (CAP, Designations of origin, subsidies, open market, consumption habits), the specific links between cow and small ruminant milk sectors, the new situation in Eastern Europe and the Balkans.

Key words: Milk, cheese, small ruminants, commodity chain, Greece.

Introduction : Quelles formes de développement pour les filières laitières petits ruminants ?

L'industrialisation et la mondialisation sont fondées sur l'accroissement de la mobilité des facteurs (dont le capital), des ressources (dont les compétences humaines et les innovations) et des produits. Cette dynamique n'est donc pas nouvelle. Elle s'accélère manifestement ces dernières décennies, notamment en Europe avec la construction d'un Espace économique unifié.

Le lait en est une illustration "emblématique"¹ : le lait de consommation pour les citadins ne doit plus être produit dans des "ceintures laitières" d'étables et de laiteries proches des grandes villes mais dans les régions dotées d'avantages compétitifs. Ainsi, le lait de vache consommé à Athènes est produit, pour l'essentiel, à 500 km – Macédoine et Thrace. Une usine située en Grèce fabrique des yaourts pour le marché français à partir de lait importé de France.

Le développement des productions laitière-fromagères grecques est-il contraint de suivre ce modèle ? Sans tenir compte du fait que la Grèce constitue un cas singulier en Europe, voire dans le monde, dans la mesure où la production nationale de lait de vache est minoritaire en volume (Tableau 1) face aux laits de petits ruminants.

¹ L'un des produits choisis par Von Thünen – 1826 – pour construire ses six cercles autour des villes est "le lait dans sa double dimension de production humaine et de substance biologique" (Vatin, 1996, p.14).

Tableau 1. Données principales sur le secteur laitier grec[†]

	Année	Vache	Brebis	Chèvre
Volume de lait (tonnes)	1999	789 000	667 300	439 200
Nb. de femelles traites	1999	222 700	6 629 000	3 939 600
Rendement par femelle (kg lait/an)	1999	3 455	95,1	113,8
Nb. d'EA ayant des animaux	1999	35 000	125 000	170 000
Nb. d'EA Otex lait "monospécifique"	1995	2 090	20 133	13 343
Nb. d'EA Otex petits ruminants mixtes	1995		14 042	

[†]EA = exploitation agricole ; Otex = orientations technico-économiques.

Nous nous interrogeons sur les formes que pourrait prendre le développement *des filières lait de brebis et de chèvre grecques* dans un tel contexte (compétition non inégale entre 3 laits) et dans une conjoncture "paradoxale" où l'avenir de ces filières petits ruminants ne semble que peu intéresser les décideurs, les services voire les chercheurs (Vallerand, 2001 ; Vallerand *et al.*, 2001).

Les filières laitières grecques

Secteur de la production de lait

Derrière ces chiffres on peut lire la place des petits ruminants : 58,4% du lait national produit, 87,7% des unités gros bétail (UGB) femelles traites, faible productivité à la traite des brebis et chèvres et en faible croissance depuis 1981 (*adhésion de la Grèce à la CEE*), alors que celle des vaches a plus que doublé.

Nature et évolution des exploitations laitières

La Grèce comptait (en 1995) 802 176 exploitations dont 9% ont une orientation technico-économique (Otex) "production animale" seule et 5,9% "culture-élevage". Les nombres d'exploitations "animales" spécialisées sont rapportés au Tableau 1. Globalement le pays perd quasiment 2% d'exploitations par an sur la dernière décennie et 2,6% de ses exploitations "animales" mais on enregistre une progression du nombre des exploitations laitières spécialisées, très faible en Otex caprines et bovines et plus sensible en ovins (+2,7% par an) (Tsiaboukas et Tsoukalas, 1999).

Ce double mouvement de forte diminution du nombre des exploitations ayant des animaux laitiers (moins 38 à 51% selon l'espèce, depuis 1981) et de croissance des exploitations laitières spécialisées témoigne d'une restructuration soutenue. Les tailles de troupeaux s'agrandissent, notamment grâce à la mécanisation (de la traite pour les vaches), à l'amélioration des systèmes de production [alimentation achetée, suivi sanitaire, utilisation de matériel génétique amélioré (bovin)] et aux subventions (petits ruminants). La taille moyenne en UGB des troupeaux spécialisés laitiers est ainsi de 9,3, 25,9 et 19,5 respectivement pour les bovins, caprins et ovins.

Des 4 systèmes d'élevage ovins-caprins identifiés par Hatziminaoglou *et al.* (1992) (intensif de type basse-cour, *semi-intensif*, *sédentaire extensif*, transhumant), seuls les deux intermédiaires se sont développés même si l'évolution des systèmes de production est très lente car ce secteur n'a jamais bénéficié d'un programme de développement spécifique. La principale mesure de politique fut de subventionner les achats d'aliments du bétail (mise en place dans les années 60s, totalement effacée qu'en 1989) ; mesure qui a permis le maintien de nombreux éleveurs sur peu à très peu de terres (en moyenne 4,4 ha par élevage dont 1,5 irrigables) – le package étant assuré surtout par des pauvres pâturages souvent collectifs – mais a surtout habitué les éleveurs à une forme d'élevage paradoxale : *extensive mais "hors du sol" et peu autarcique*.

Ces systèmes extensifs s'appuient sur une utilisation abondante du travail comme le montrent les données tirées du réseau européen de comptabilité RICA sur les Otex spécialisées ovins, caprins. Ces exploitations d'élevage recourent à 1,87 unités de travail essentiellement familial (1,80) contre 1,80 UTH (unités de travail humaine) dont (1,60 familial) pour l'exploitation moyenne grecque (toutes Otex). La différence majeure : cette force de travail est utilisée à 101,8 et 105,5% (ovins et caprins) en élevage

alors que ce ratio n'est que de 74,9% en moyenne (Tsiboukas *et al.*, 2000). Malgré cette utilisation supérieure du travail dans les exploitations d'élevage de petits ruminants, l'écart du revenu agricole familial par rapport à la moyenne est faible (Tableau 2).

Tableau 2. Evolution du revenu agricole familial des exploitations grecques spécialisées en élevage ovin, caprin et de l'exploitation moyenne du pays[†]

Otex	1989	1991	1993	1995	1997
Ovins	2,338	2,171	2,360	2,034	1,693
Caprins	2,747	2,322	2,773	2,472	1,996
Moyenne toutes Otex	1,998	2,003	1,789	1,840	1,503

[†]Prix constants 1990², en 1000 Drachmes. Sources : Tsiboukas *et al.*, 1996, 1998, 2000.

Le *revenu agricole familial* s'est réduit, pendant la période étudiée, pour les trois types d'exploitations. Ramené par personne (UTH), il correspond, pour les ovins, à 57% du revenu de référence³, et à 66% en caprins et 70% pour le travailleur agricole moyen grec.

Ces conditions expliquent en bonne partie le manque d'attrance des jeunes pour le métier d'éleveur.

Le vieillissement des éleveurs (Hatzigeorgiou *et al.*, 1999) et l'absence de conseil technico-économique auprès des élevages expliquent en grande partie les inefficacités technique et d'échelle qui caractérisent l'élevage des petits ruminants (Fousekis *et al.*, 2001 ; Spathis *et al.*, 2002). Ces auteurs montrent que les exploitations "inefficaces" ont un revenu agricole familial inférieur de 28% à celui des exploitations "efficaces" (Spathis *et al.*, 2002).

Entre les élevages bovins laitiers et ceux de petits ruminants, la grande différence est que chez les premiers, le "développement" (les soutiens et conseils) a été, et est de plus en plus, assuré par des entreprises privées et notamment par les industries laitières alors que très peu est fait pour soutenir et conseiller les éleveurs d'ovins-caprins (Vallerand, 2001 ; Vallerand *et al.*, 2001).

Secteur de la transformation du lait

Deux filières, lait ou fromage (Tableau 3), co-existent en Grèce, et restent assez fortement indépendantes.

Tableau 3. Filières lait et fromage en Grèce

Filières	Produits	Matières premières
"Lait" de consommation et produits laitiers	Lait frais pasteurisé, yaourts et glaces	80% du lait de vache produit Imports : lait; poudre, produits (410 000 t eq. lait) + lait de brebis (5-8%)
"Fromages"	218 900 tonnes dont 87% sans aucun lait de vache	90% lait de p. ruminant + 10% lait de vache + import fromages (66 600 t) – exports (19 500 t)

La filière lait

Les grands bassins laitiers (lait de vache) se trouvent au nord et au centre de la Grèce continentale (Macédoine, Thrace, Thessalie, Epire). Dans ces bassins, de grandes industries laitières coexistent avec des petites fromageries qui traitent dans la quasi-totalité du lait de petits ruminants. Le développement des industries laitières de grande taille est récent (en affaiblissant très fortement le réseau existant des

² 1 Ecu = 201,4 Drachmes.

³ Revenu de référence = revenu moyen du travail dans les autres secteurs économiques (secondaire et tertiaire).

petites entreprises laitières, de dimension départementale, de statut semi-coopératif et semi-étatique). Leur croissance importante⁴ est fondée en grande partie sur la montée en puissance de la demande des citadins en lait et produits laitiers frais (de vache). Les taux de profit de ce segment sont très importants (payé 0,29-0,35 euro à l'éleveur, le litre de lait frais est revendu 1,1 euro en supermarché). La nature fortement oligopolistique de l'offre lait de vache (2 laiteries approvisionnent 75% du marché⁵) et les difficultés d'approche du marché grec⁶ permettent à ces opérateurs de maintenir des prix élevés à la consommation et au producteur (les plus élevés d'Europe unie après l'Italie). Les profits dégagés sont en partie réinvestis dans le conseil privé aux éleveurs (les services publics sont très défaillants) ce qui a permis à ce secteur de réaliser des bonds de productivité conséquents [cf. Tableau 1 et Vallerand *et al.* (2000)].

L'autarcie de la Grèce en lait de vache ne dépasse pas les 50%.

La filière fromages

Les données essentielles au niveau du pays pour l'année 1998 sont incluses dans le Tableau 4.

Tableau 4. Données essentielles de la filière fromages en Grèce (1998). Source : Ministère de l'Agriculture

Consommation (t)	262 900	(soit 23,9 kg/habitant)
Production (t)	218 900	
Produits par les fromageries et industries (t)	145 000	(dont 64 000 de Feta)
Produits par les éleveurs (t)	70 700	(dont 65 000 de Feta)
Importations (t)	66 600	(dont 29 000 de fromages jaunes)
Exportation (t)	19 500	(dont 12 000 de Feta)

Le lait des petits ruminants est collecté et/ou valorisé au sein de trois sous-secteurs :

- (i) Des fromageries locales et régionales, (environ 750), qui collectent 52% des laits.
- (ii) Des fromageries industrielles (8) qui ne collectent que 18% des laits.
- (iii) Des producteurs qui valorisent et transforment eux-mêmes leurs laits (cela concerne 60% des laits de chèvre et 35% des laits de brebis).

Les opérateurs industriels

L'intérêt et les investissements des opérateurs industriels pour la fromagerie et donc pour le lait des brebis et chèvres sont récents (milieu décennie 90s). La saisonnalité (6 mois) et le coût de collecte sont des conditions redoutées du secteur tout autant que les faibles marges dégagées par la transformation. Pour tous, il faut acheter 3,3 euro de lait (prix 1999) pour faire un kilo de Feta vendu en gros vers 4 euro, malgré le caractère spécifique et culturel de ce fromage emblématique. Pour accroître la marge économique de l'opération, les industries utilisent leurs réseaux commerciaux très denses et, quand elles s'intéressent au marché des fromages, elles cherchent à promouvoir surtout des "innovations services" : par exemple, en différenciant le conditionnement de la Feta (traditionnellement, la Feta est commercialisée en bidons métalliques de 16 kg ou en barils de 60 kg et vendue à la coupe). On peut aller jusqu'à tripler le prix du produit net au consommateur en le vendant en barquettes. Etant donnée la forte consommation de fromage du marché intérieur (23,9 kg/habitant), ces industries visent soit d'agrandir leur part au marché grec (en substituant une partie de l'offre des petits et moyens fromageries), soit d'accroître les exportations.

Actuellement 8 industries s'occupent de la production de fromages. Elles possèdent un réseau régional de collecte de lait. Elles sont localisées soit en Epire, soit proche des plus grandes zones de

⁴ Cette décennie les 2 premières se sont transformées en une compagnie holding et un groupe industriel, tous 2 spécialisés en agroalimentaire ayant déjà forte implantation dans les pays balkaniques (surtout glaces).

⁵ Source ICAP (Société d'information et de conseil aux entreprises, en Grèce), 2000.

⁶ La durée de consommation du lait pasteurisé à 5 jours en empêche pratiquement les importations.

plaine (Thessalie, Macédoine). Les relations de ces industries avec les éleveurs permettent de les classer en :

(i) *Une Entreprise "sociale". "Dodoni"* qui est le plus grand producteur de fromages en Grèce, de statut semi-coopératif. L'entreprise possède un réseau de 14 000 éleveurs et joue le rôle du "prices maker" dans le marché de lait de petits ruminants pour tout le pays. Elle applique une politique de collecte de lait non sélective, vis à vis de la quantité et de la qualité du lait livré. Elle fixe un prix unique des laits des petits ruminants au début de la campagne, en distribuant des avances à la totalité des éleveurs et en pratiquant le paiement mensuel.

(ii) *Entreprises privées*, propriétés soit des industries laitières (lait de vache), soit de sociétés de grandes surfaces. La collecte du lait est sélective, visant des éleveurs plutôt jeunes propriétaires des troupeaux de grande taille. Elles essaient de fidéliser les troupeaux possédant ces caractéristiques recherchées en distribuant des avances (parfois le prix du lait d'une campagne).

Leurs éleveurs livreurs sont intéressés avant tout par la régularité des paiements et accessoirement par la mise en place de conseils techniques. Ce mode de relation typique de l'univers "industriel" (Boltansky et Thevenot, 1987) ne peut que déboucher sur une forme plus ou moins poussée d'intégration et sur des modalités de paiement à la qualité (CE Dir. 96/42) dont l'application posera de graves problèmes aux petites et moyennes fromageries et aux éleveurs extensifs qui devront soit s'adapter, soit se tourner d'avantage vers la production de viande, par abandon de la traite.

Les petites et moyennes fromageries

Mais au niveau du lait des petits ruminants, la filière grecque est très loin d'être oligopolistique, même si, comme on l'a vu en Epire, le système tend à se simplifier et à s'en rapprocher dans quelques rares régions.

Nous proposons de classer les 750 *petits et moyennes entreprises (PME) fromagères* en deux groupes (Tsioukas *et al.*, 2000) :

(i) *Entreprises rurales*, de rayon départemental de collecte de lait (dépassant souvent 50 km). La capacité de production est de 10 tonnes de lait par jour en moyenne, soit un réseau de 80 troupeaux. Le travail est assuré par des ouvriers (6-10 par campagne). Elles octroient des avances généralisées soit en liquide, soit en nature (aliment du bétail, surtout dans les zones isolées). Pour surmonter leurs problèmes de trésorerie, ces entreprises ont souvent des magasins de détail (vente directe d'une partie de leurs fromages voire magasin d'aliments du bétail et intrants), pour récupérer la marge commerciale de ces opérations. La stratégie de commercialisation est basée sur la création d'une marque locale, tandis que la diversification de la production est faible (les fromageries sont spécialisées en production de Feta).

(ii) *Entreprises familiales*, de rayon court (local) de collecte de lait. La capacité de production arrive à 2 tonnes de lait par jour (6 mois par an), soit un réseau de 15 troupeaux. La viabilité de la fromagerie est basée sur des frais de fonctionnement faibles (travail familial de 2-3 personnes et frais réduits de collecte du lait), et sur une stratégie de commercialisation s'appuyant sur une image de marque familiale de leurs produits (ces fromagers sont souvent originaires de familles d'éleveurs) et sur la diversité des produits (Feta, Kefalotyri, Myzithra, yaourt). En appliquant une telle stratégie de commercialisation, ils arrivent à écouler la production soit sur le marché local (petits supermarchés locaux, tavernes), soit auprès de grossistes fromagers, dans de bonnes conditions de paiement (sous deux mois au lieu des six mois habituels pour le paiement par les grandes surfaces). Ce court délai de paiement est une condition vitale pour leur viabilité car il leur permet de gérer la trésorerie de l'entreprise sur capitaux propres, sans recourir aux prêts bancaires. La marge économique dégagée par la fabrication de fromage est faible (cf. ci-dessus).

Les relations entre éleveurs et les PME fromagères présentent des caractéristiques souvent proches d'une nature "domestique" (basées sur la connaissance directe – Boltansky et Thevenot, op cit.). La survie de ce modèle de filière basé sur des PME fromagères est vitale pour de nombreuses régions isolées et pour le développement rural en général. Leur maintien dépend des propriétés de souplesse des trésoreries respectives (éleveurs et fromagers) et sur les capacités d'ajustement rapide de ces fromageries à un marché grec des fromages, spécifique (modèle de consommation qui protège relativement de la concurrence internationale malgré des fromages au lait des petits ruminants

pratiquement au même prix que certains fromages importés au lait de vache) mais en voie de différenciation, y compris pour le fromage emblématique qu'est la Feta, par les marques, les liens à l'origine communautaire ou au terroir (Vakrou *et al.*, 1999). Mais d'autre part, cette forme de relation proche du "domestique" se révèle, objectivement, un frein puissant à une démarche collective vers une autre manière de qualifier les échanges autour du lait [CE Dir. 92/46, paiement différentiel selon la qualité, organisation d'interprofession, défense d'une appellation d'origine protégée (AOP), etc.].

Les producteurs "fermiers"

Le reste du lait des petits ruminants produit et surtout du lait de chèvre est utilisé par les éleveurs transformateurs (le concept de produit "fermier" n'existe pas dans la réglementation grecque). Plus du tiers du lait est valorisé directement par les producteurs (lait, beurre, yaourt, fromage) dans le cadre de réseaux de vente directe ou de circuits très courts fondés sur la relation au groupe d'appartenance (insulaires, originaires de telle région, etc.).

Contexte et conditions du développement

Evolution des prix des laits, des fromages et des céréales

Figure 17 montre que le prix des trois laits sont sur une pente décroissante (en prix déflatés). Celui de la Feta évolue de façon quasi synchrone avec le prix du lait de brebis. Le pic des années 1995-96 est dû en grande partie à une anticipation des fromagers et marchands que l'obtention d'AOP en application de la Directive CE 92/2081 pour 20 fromages grecs (dont 17 au seul lait de petits ruminants) et avant tout pour la "Feta grecque" allait engendrer "automatiquement" une rente commerciale et un développement des exportations de Feta. Par automatiquement nous entendons sans mise en place des structures interprofessionnelles de concertation, de qualification et de régulation que les AOP supposent et nécessitent. Ces acteurs ont oublié que les AOP sont avant tout des instruments de gestion d'une certaine rareté. La "crise du lait" des années 1997-98 est la conséquence de cette mauvaise évaluation des capacités et des réactions du marché (gros invendus et stocks de Feta). Les consommateurs grecs ne sont pas encore très familiarisés avec cette différenciation des qualités (et donc des prix) des produits par des signes et marques de qualité, surtout dans le domaine alimentaire où on peut facilement privilégier l'achat par des réseaux de connaissance ou d'appartenance. Le ratio entre le prix du kilo de lait de brebis et celui des céréales est passé de 2 fois en 1962 à 6 fois actuellement. Ce qui explique bien des habitudes prises par les éleveurs d'alimenter largement à l'auge, négligeant les divers types de pâturages et surtout leur entretien. L'octroi de primes à la tête de bétail sans aucune référence à la productivité et à la technicité renforcent cette évolution.

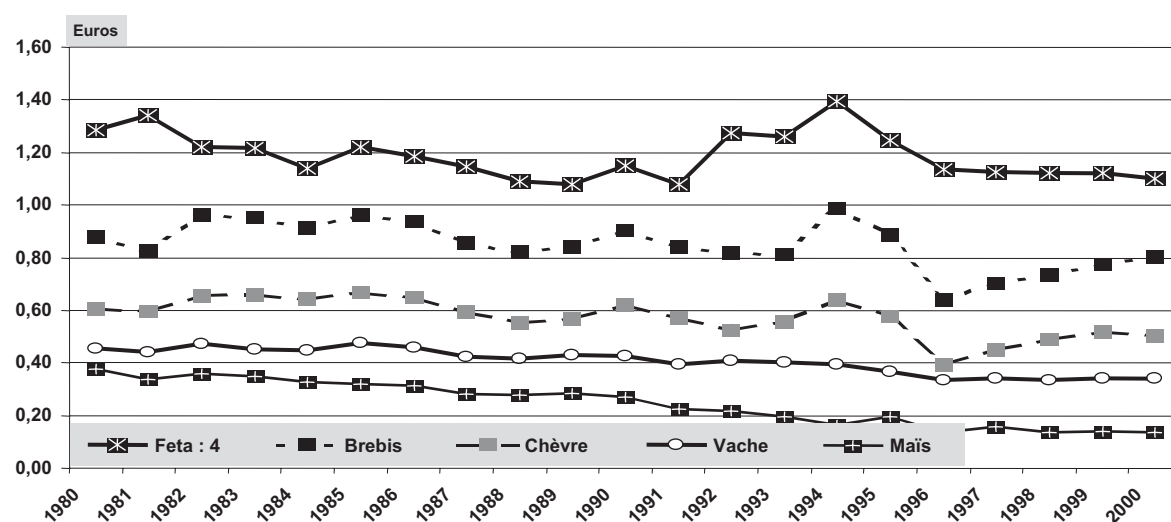


Fig. 1. Evolution des prix des laits, de la Feta et du maïs (drachmes constantes 2000 converties en euros).

⁷ Élaboration propre d'après le service national de la statistique de Grèce (ESYE) et le Ministère de l'Agriculture.

A partir des données du RICA (263 exploitations spécialisées ovines, 133 caprines et 108 "mixtes ruminants" suivies)⁸ (Tsiboukas *et al.*, 1996, 1998), nous avons évalué leur niveau moyen de dépendance alimentaire : par tête ovine, l'alimentation distribuée à l'auge est de 281 kg de matière sèche (MS) (54% des besoins annuels), dont l'essentiel (72%) provient d'achats et 28% sont produits sur l'exploitation. Par chèvre, les chiffres sont de : 168 kg MS (39% des besoins) distribués, 77% achetés. La dépendance des troupeaux par rapport aux aliments achetés est de fait favorisée par la politique agricole commune (PAC) qui, ces dernières années (90s et surtout Agenda 2000), a provoqué la baisse du prix des céréales.

Répartition géographique des élevages et des fromageries

L'alimentation dépend aussi beaucoup des pâturages extensifs (39,6% de la superficie du pays, soit 5 219 100 hectares) dont 60% sont des pâturages communaux. Ces pâturages étant concentrés (83%) dans les zones semi-montagneuse et montagneuse, les élevages de petits ruminants sont largement répartis dans ces zones défavorisées et montagneuses (Tableau 5).

Tableau 5. Répartition des exploitations, des élevages et des mères petits ruminants[†]

Zones	% des exploitations grecques	% des exploitations avec ovins-caprins	% des mères brebis-chèvres
"Dynamiques"	41,0	27 et 22	26 et 12
"Défavorisées"	23,6	23 et 19	24 et 20
"Montagne"	35,4	50 et 59	50 et 69

[†]Élaboré à partir de l'enquête structurelle des EA 1997.

Les fromageries sont en conséquence réparties sur quasiment tout le territoire ; on en dénombre entre 2 et 40 par Département (Nomos) (Vakrou *et al.*, 1999).

Enjeux et problèmes

D'un point de vue économique le principal enjeu est de conserver ce ciseau étroit des prix : avec un prix au producteur relativement élevé pour le lait de brebis-chèvre et un prix de vente aux consommateurs des fromages grecs (au lait de petits ruminants), Feta en tête, au niveau des fromages jaunes européens importés les moins chers (Gouda, Edam, Emmental bloc). Ce double maintien recouvre un double enjeu contradictoire : assurer des revenus familiaux et des emplois dans les zones défavorisées tout en conservant aux fromages grecs leur attractivité et leur place particulière dans le modèle de consommation grec, mis à mal auprès des jeunes notamment.

L'élevage ovin-caprin se caractérise donc par la prégnance des systèmes extensifs, "hors du sol" n'utilisant que marginalement et sans gestion les ressources fourragères du territoire. Il est donc peu attractif pour les jeunes. Cette absence de successeurs aux éleveurs peut conduire à l'abandon du métier et à la création d'élevages de grande taille, inefficaces et encore plus extensifs, orientés vers la "captation" des aides communautaires. Aussi une telle conduite d'élevage peut-elle amener à la dégradation des pâturages collectifs et à une perte des liens au territoire ce qui serait préjudiciable à une orientation vers des productions de terroir (produits locaux, spécifiques, AOP, etc.). D'ailleurs le système extensif d'élevage caractérisé par la traite manuelle et la dispersion des troupeaux dans des régions montagneuses isolées (avec des étables rudimentaires, sans eau ni électricité) conduit à des problèmes de qualité des laits (normes CE Dir. 92/46). Cela nécessite la présence de fromageries "trop petites" (manque d'économies d'échelle) dispersées aussi dans ou proches des zones montagneuses.

Pour dépasser ces problèmes, la solution nous semble résider dans la co-évolution des élevages ovins-caprins et des fromageries locales (surtout les entreprises rurales) vers la spécialisation et une meilleure valorisation des laits et fromages tant au niveau technique que commercial et économique.

⁸ EA dégageant une marge brute standard supérieure à 2 unités de dimension économique (2 * 1200 euros/an).

Reste à résoudre *deux manques flagrants* :

(i) *La quasi absence de structures de gouvernance de la filière fromage*. Si les industriels laitiers ont un syndicat et possèdent donc une capacité de lobbying sur le marché des fromages nettement supérieure à leur représentation réelle dans ce secteur, les fromagers disposent de très peu de moyens de concertation et de coordination. Le groupement des fromagers traditionnels de Grèce n'a pas beaucoup d'entregent et ne représente pas tous les Départements du pays. Les 19 AOP fromagères (plus la Feta qui est en passe d'être re-qualifiée en AOP mi 2002) ne disposent généralement pas de syndicat d'appellation propre.

(ii) *Le manque d'encadrement technique et d'instances de coordination entre éleveurs et fromagers*.

Soit les nouvelles structures administratives régionales en Grèce (élection des "préfets", regroupement des petites communes), soit la création d'un organisme interprofessionnel des fromages pourraient développer de tels services de conseil qui devront aussi supporter les "exploitations filières" (production, transformation, vente directe), très fréquentes mais totalement ignorées des pouvoirs publics et professionnels.

Perspectives

Dans la *filière lait*, les élevages rencontrent des difficultés de développement à cause des quotas communautaires. Par ailleurs, si ces quotas venaient à être supprimés, les scénarios disponibles envisagent une baisse conséquente (20%) du prix du lait et une assez forte délocalisation de la production à l'intérieur de l'Union européenne (Collectif INRA, 2001). Certes l'isolement physique de la Grèce de ses partenaires permet de penser à une certaine protection du marché national du lait frais.

Ces élevages sont bien intégrés (et dépendants) dans une filière dominée, de façon oligopolistique, par quelques grandes industries laitières privées. Cette tendance semble irréversible, malgré la présence d'une industrie de statut coopératif, même si il semblerait souhaitable que cette entreprise sociale soit plus active pour améliorer le niveau d'indépendance (technique et financier) des exploitations spécialisées vis à vis des industries privées et pour diminuer le prix du lait pasteurisé au consommateur.

Le futur de la *filière fromagère/petits ruminants* ne peut pas être uniforme. Deux situations différentes et tranchées sont à envisager, celle des zones "à potentialités" (de plaine) et celle des zones "problématiques et montagneuses" :

(i) Dans les *zones de plaine* dominent les grandes cultures en système intensif (coton, maïs, tabac, betteraves, tomates industrielles et... lait de vache). Mais les plafonds de la PAC sont atteints pour presque tous ces systèmes de production. Il en résulte une impasse économique pour les agriculteurs et des "tremblements" sociaux actuels dans ces régions. Au delà de ces problèmes, ces régions disposent d'un fort potentiel agronomique et technique (54% de la SAU est irriguée) permettant la production d'aliments du bétail à bas prix. Elles disposent en outre d'un réseau très dense de fromageries qui peuvent développer fortement leurs marchés à l'exportation (actuellement 13 000 t de Feta). Une certaine reconversion de ces zones dans la création d'élevages ovins laitiers modernes et de bonne taille semble une partie de l'alternative. Ces nouvelles exploitations peuvent offrir un revenu conséquent et un mode de vie aux standards actuels, en adoptant un système de production semi-intensif, mécanisé, utilisant des pâturages cultivés et irrigués. Un tel système de production peut à la fois être attractif pour de jeunes éleveurs, d'accroître la productivité des troupeaux et de fournir un lait de meilleure qualité. Une telle tentative est liée au développement des fromageries rurales qui doivent achever leur mise aux normes communautaires, former leurs cadres et personnel (au niveau technique et aux exigences des normes communautaires) et favoriser l'innovation tant au niveau de la qualité que du développement et du marketing de produits nouveaux. Il est évident que les industries du lait, quand elles s'intéressent aux fromages, ne s'engagent que dans ces régions en cherchant à se constituer de véritables bassins de production (recherche de fluidité mimétique du cas du lait de vache). Les pouvoirs régionaux et cet organisme interprofessionnel du fromage, dont la fondation est envisagée, devraient jouer un rôle moteur pour soutenir cette évolution.

(ii) Dans les *zones problématiques et montagneuses* la seule voie semble se fonder sur le développement de filières courtes et-ou axées sur des produits de qualité spécifique. Il s'agit de mettre en place des systèmes de production et des filières de produits biologiques (dont lait et surtout la viande

de petits ruminants) et de produits de terroir. Par ailleurs, les productions de ces zones peuvent continuer à développer et rationaliser leurs circuits de produits liés aux réseaux d'origine (insulaires, agrafiotés, valaques, etc.). Ce qui suppose la mise en place de politiques spécifiques pour ces zones, qui concernent des mesures agri-environnementales, le soutien à la pluriactivité et à la multifonctionnalité, la mise en conformité des fromageries familiales et des ateliers à la ferme, la création de services technico-économique de proximité et l'amélioration des infrastructures. Ici comme d'ailleurs dans les zones de la plaine, le rôle moteur d'un tel développement peut émaner soit des pouvoirs des régions, soit de la création d'un organisme interprofessionnel des petits ruminants.

Références

- Boltansky, L. et Thevenot, L. (1987). *Les Economies de la Grandeur*. PUF, Paris.
- Collectif INRA (2001). *Quelle politique laitière pour l'Union européenne ?* Dossier (6 articles). INRA Sciences Sociales No. 1-2.
- Fousekis, P., Spathis, P. et Tsimboukas, K. (2001). Assessing the efficiency of sheep farming in mountainous areas of Greece. *Agric. Economics Review*, 2(2) : 5-15.
- Hatzigeorgiou, I., Vallerand, F., Tsimboukas, K. et Zervas, G. (1999). Socio-economics situation of the sheep and goat livestock in Greece and prospects for future development. Dans : *Livestock Production in the European LFAs*, Laker, J.P. et Milne, J.A. (éds). MLURI, Aberdeen, pp. 17-23.
- Hatziminaoglou, I., Polyzos, N., Magoulas, I. et Boyazoglou, I. (1992). Législation, utilisation par les animaux et perspectives : Cas de la Grèce. Dans : *Terres Collectives en Méditerranée. Histoire, Legislation, Usages, et Modes d'Utilisation par les Animaux*, Bourbouze, A. et Rubino, R. (éds). INRA, Paris-Grignon, pp. 91-116.
- Spathis, P., Tsimboukas, K. et Fousekis, P. (2002). Evaluation de l'utilisation des intrants dans les E.A. caprines dans les zones montagneuses de la Grèce. *Anim. Production Review*, 29 : 67-75 (en Grec).
- Tsimboukas, K., Spathis, P., Tsoukalas, S., Vainas, A., Sklavos, Th. et Nellas, E. (1996 et 1998). Farm Accounting Data Network (F.A.D.N.), Development of basic economic indicators of the agricultural enterprises in Greece during the years 1989-1993 (en Grec).
- Tsimboukas, K. et Tsoukalas, S. (1999). Structure et typologie des exploitations agricoles. Dans : *L'Agriculture Grecque vers l'An 2010*, Maraveyas, N. (éd.). Publ. Papazisis, pp.157-222 (en Grec).
- Tsimboukas, K., Vallerand, F. et Anzoulatos, G. (2000). Diversité et conditions d'évolution des filières de valorisation des laits de chèvres et de brebis ; Etude de cas en Grèce. Dans : *Actes 7^{ème} Conférence Internationale Caprins, Session "Economie et Rôle Social"*, Tours (France), 15-18 mai 2000, pp. 537-540.
- Vakrou, A., Fotopoulos, C. et Mattas, K. (1999). La Feta. Dans : *Les Produits Méditerranéens comme Produits Traditionnels Grecs et l'Avenir des Mécanismes de leur Soutien*. Min. Agriculture, Athènes, pp. 239-298 (en Grec).
- Vallerand, F. (2001). Les filières lait de brebis en Europe méditerranéenne ; Éléments de développement comparé. Dans : *Actes 1^{ère} Conf. Méditer. Coop. Rech. Agro.*, Hervieu, B., Maravellas, S. et Vizantinopoulous, S. (éds). NAGREF/INRA, Athènes, pp. 581-600.
- Vallerand, F., Kazakopoulos, L. et Tsimboukas, K. (2000). Les modèles et les structures de conseil sont-ils adaptés aux élevages des zones défavorisées ? Analyse à partir des besoins et de la recherche d'alternatives dans les filières lait grecques. Dans : *"Livestock Farming Systems"*, Gagnaux, D. et Poffet, J.R. (éds). EAAP Publ. No. 97, pp. 327-331.
- Vallerand, F., Tsimboukas, K. et Kazakopoulos, L. (2001). Un paradoxe grec : Un élevage ovin-caprin omniprésent mais largement délaissé par les structures de développement ; et comment y remédier ? *Options Méditerranéennes, Série A*, 46 : 189-194.
- Vatin, F. (1996). *Le Lait et la Raison Marchande. Essais de Sociologie Économique*. Press Univ., Rennes, 205 pp.